

Un 2 décembre de Bas-Bretons

les sinuosités du temps politique après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte

Laurent Le Gall



Édition électronique

URL : <http://abpo.revues.org/1421>
DOI : 10.4000/abpo.1421
ISBN : 978-2-7535-1490-4
ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 juillet 2003
Pagination : 129-152
ISBN : 978-2-86847-874-0
ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Laurent Le Gall, « Un 2 décembre de Bas-Bretons », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 110-2 | 2003, mis en ligne le 20 juillet 2005, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://abpo.revues.org/1421> ; DOI : 10.4000/abpo.1421

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Presses universitaires de Rennes

Un 2 décembre de Bas-Bretons

les sinuosités du temps politique après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte

Laurent LE GALL
Agrégé d'histoire
Doctorant à l'université Lumière Lyon 2

Quel 2 décembre 1851 pour le Finistère ? Poser cette question en des termes quelque peu abrupts, c'est s'obliger peut-être à ne pas considérer tout événement national comme une rupture pensée telle quelle par la plupart de ses contemporains. Après tout, le 2 décembre 1851 n'exista seulement en Basse-Bretagne qu'après les 3 et 4 décembre puisque le coup d'État n'y fut pas connu avant. Vu du cul-de-sac finistérien, ce 2 décembre-là est, d'une certaine manière, un non-événement. Or, le passage en force de Louis-Napoléon Bonaparte s'inscrivait dans une logique qui précisément excluait l'atonie des jours et promouvait symboliquement, politiquement et institutionnellement un moment-clé, marqueur du régime à venir et créateur d'une nouvelle chronologie. Le prince-président, en agissant de la sorte, se faisait maître du calendrier, bousculait les rendez-vous prévus de 1852, transformait l'avenir. En exhortant la nation à l'adoubier par le plébiscite des 20 et 21 décembre suivants, il engageait ainsi les Français à le suivre selon un temps qu'il comptait bien maîtriser. Or, pour quiconque s'intéresse aux répercussions provinciales de la secousse parisienne, l'événement 2 décembre n'a, de prime abord, dans le Finistère qu'un impact minime. Car dans cette partie de la Basse-Bretagne, c'est l'apathie qui semble régner ; et la lecture de sources diverses – archives judiciaires, rapports des agents du pouvoir, presse par exemple – n'offre qu'une bien maigre pitance à qui se mettrait en quête d'un remue-ménage politique, d'actions vaillantes et de coups d'éclat. Ni guerre sociale, ni « guerre des rues » donc, mais un silence dont les élites en charge de l'administration traquèrent au plus près sa rupture par le moindre signe d'approbation. Aussi, décembre 1851 ne se serait-il soldé en tout et pour tout, aux yeux du préfet puis des historiens, que par un retournement de tendance électorale qui venait combler le « déficit bonapartiste » de 1848 ? Aux élections présidentielles, Cavaignac avait en effet devancé l'ancien détenu de Ham.

Le coup d'État en tant que rupture politique majeure à l'échelle nationale peut aussi permettre d'envisager une question aux indices ténus et souvent contradictoires, celle du temps politique dans un département excentré, éloigné de l'effervescence et des spasmes de la capitale. Temps politique : c'est une notion complexe. Elle renvoie ici aux formes de l'expérience politique que chacun, eu égard à sa perception du passé, sa compréhension et son investissement des enjeux du présent, sa vision de l'avenir, peut faire selon une chronologie qui lui est singulière¹. C'est un temps où se mêlent entre autres les réponses aux *stimuli* nationaux – l'événement – 2 décembre par exemple, événement parisien par excellence – et les rythmes locaux – les récurrences électorales en particulier. Enfin et cela va sans dire, c'est un temps qui dans son extrême diversité, procède du social : le temps politique du noble légitimiste n'est pas forcément le même que celui du maire de la commune rurale dans laquelle il vit. Le 2 décembre n'est donc pas seulement acte, il est aussi produit et production de temporalités différentes, parfois contradictoires, dont cette étude dans un département périphérique, loin de vouloir s'enfermer dans le cantonnement monographique, espère offrir une grille de lecture envisageable ailleurs.

Une transmutation du passé par l'avenir proche

Réagir au 2 décembre : la question de l'immédiateté

Le 2 décembre ne cesse de gagner en consistance au cours des semaines qui suivent sa réception – avec en point de mire la préparation du plébiscite – et de l'année 1852 qui inaugure, avant la proclamation de l'Empire, la mise en place rapide du nouveau régime. Annoncé dans une presse exclusivement francophone deux jours après son exécution, le coup d'État pouvait-il apparaître autrement que comme un événement certes majeur mais déjà passé, un événement sans présent ni présence en quelque sorte? Bien sûr, la presse et ceux que, par commodité de langage, nous incluons sous le terme de « sphère publique² » – hiérarchie politico-admini-

1. Dans la très abondante bibliographie concernant l'événement, on pourra retenir : NORA, Pierre, « Le retour de l'événement », LE GOFF, Jacques, NORA, Pierre (dir.), *Faire de l'Histoire*, volume 1 : *Nouveaux problèmes*, Paris, Folio, Éditions Gallimard (1^{re} édition 1974), p. 285-308; POMIAN, Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984; *L'événement. Actes du colloque organisé à Aix-en-Provence par le Centre Méridional d'Histoire Sociale les 16, 17 et 18 septembre 1983*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1986; PETIT, Jean-Luc (dir.), *L'événement en perspective*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1991; FARGE, Arlette, « De l'événement », *Des lieux pour l'Histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 82-96. Arlette Farge écrit page 70 : « Morceau de temps, l'événement est encore un créateur : il crée du temps qui suit son accomplissement, il crée des relations et des interactions, des confrontations ou des phénomènes de consentement, il crée du langage, du discours » dans « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrains* n° 38 « Qu'est-ce qu'un événement? », mars 2002, p. 69-78.

2. Il n'entre pas dans notre propos de discuter cette notion fondamentale dans l'œuvre de Jürgen Habermas.

nistrative, notables politiques, autorités religieuses, ceux qui savent lire et écrire le français et sont au courant des enjeux nationaux pour faire bref – ont partagé tout au long de l'année 1851 la crainte de ce nouveau Brumaire. Les journaux se sont ainsi fait l'écho des risques qui pesaient sur le régime républicain au fur et à mesure que les échéances de 1852, l'année cruciale, se profilaient. Cas exceptionnel, à Plougonvelin, le conseil municipal délibérant dans sa séance du 26 octobre sur l'opportunité de la construction d'un pont entre les deux rives de la ville de Brest laissait transparaitre subrepticement une crainte des lendemains : « Considérant que la construction de ce pont, dont l'utilité est incontestable pour la prospérité de plusieurs communes, qu'elle assurera l'existence, aujourd'hui bien misérable d'ouvriers, qu'il à la tranquillité à l'approche de l'année 1852, pendant laquelle doivent s'accomplir des événements. que le commerce est en souffrance, ce que des travaux importants pourraient faire renaître la confiance³ », les élus demandaient au gouvernement de permettre une rapide réalisation de l'ouvrage. Pressenti, imaginé, pour certains espéré, pour d'autres redouté, comment l'événement survenu ce 2 décembre pouvait-il être perçu, compris, admis une fois celui-ci connu ? C'est une question délicate tant les indices sont toujours extrêmement minces. Stupeur, approbation, inertie ? Rien ne permet de le savoir excepté dans quelques rares cas, lorsque des initiatives, parfois individuelles, tranchent avec un calme et une apathie que se plaisent à mettre en valeur les relais du pouvoir central. Ainsi en est-il de ce qu'il y a de plus patent, la protestation du conseil général du 6 décembre, prise à l'initiative de Bruno Devès, préfet en exercice dans le département depuis mai 1850 ; protestation relayée par deux autres communes⁴ et qui apparaît comme une réaction presque immédiate à la nouvelle situation politique. L'instantanéité de ces réactions extrêmement minoritaires, outre qu'elle ne faisait que conforter les élites dans leurs propres représentations – l'impossible compréhension des enjeux de la « haute politique » pour une population très majoritairement rurale et monolingue –, ne pouvait donc que rejeter les silencieux, ceux qui n'avaient rien manifesté à l'annonce des nouvelles, derrière les épaisses frontières d'une société idéalement dépolitisée. Le silence finistérien non seulement contrastait avec le vacarme des révoltés de certains départements français mais il confirmait surtout que la seule emprise temporelle pour la plupart des habitants de ce bout du monde armoricain se réduisait au cycle des saisons, des travaux et des jours, au rythme de la liturgie et

3. Arch. dép. du Finistère, 575 E Dépôt 4, registre des délibérations du conseil municipal (1821-1862). Plougonvelin se situe à une vingtaine de kilomètres de Brest. Toutes les sources sont citées en l'état.

4. Soit deux protestations de conseils municipaux répertoriées sur 283 communes. Le sous-préfet de Morlaix, Charles Richard, promu préfet à la mi-décembre 1851, écrit le 8 décembre que le conseil municipal de la ville a opté pour l'adhésion à la motion du conseil général (Arch. dép. du Finistère, 3 M 155). Quant à l'extrait du registre de délibérations de la commune du Conquet daté du 9 décembre, il reprend textuellement la plus grande partie de la protestation (Arch. dép. du Finistère, 1 Z 68).

du calendrier religieux. Le sous-préfet de Châteaulin notait le 7 décembre que la situation n'avait pas évolué, « les masses ne sortant pas de leur paisible indifférence », même si « d'un autre côté une agitation assez vive continu[ait] de régner dans la classe éclairée⁵ ». Sur un ton plus optimiste, son collègue de Morlaix rapportait le même jour : « La tranquillité qui règne dans mon arrondissement est toujours parfaitement assurée. Je n'ai aucun incident à vous signaler. Les Nouvelles de Paris, en pénétrant dans les campagnes, y sont accueillies avec le plus grand calme, et, presque partout avec faveur⁶. » Ce 7 décembre, alors que les autorités administratives disposaient encore de près de deux semaines pour investir l'espace et le temps avant le rendez-vous électoral de la fin du mois, les populations entrées dans le cycle de l'Avent se projetaient-elles d'abord dans l'avenir proche du plébiscite des samedi 20 et dimanche 21 ou dans celui de la fête de Noël⁷ du jeudi suivant ? Il est impossible de le savoir. Et la mention de l'entrelacs des deux rendez-vous de cette fin d'année, l'un de tradition et l'autre d'occasion, pour évidente soit-elle, n'a qu'un seul but ici : souligner la difficile appréhension *a posteriori* d'un temps politique subitement actualisé alors par un événement de dimension nationale. Aussi, la tentative de prendre en compte l'événement-2 décembre dans son essence et dans son présent ainsi que ses répercussions immédiates nous échappent la plupart du temps. Tout au plus pouvons-nous nous arrêter sur certains actes, sur certains gestes qui, par leur force d'évocation – la révocation d'un maire, la démission d'un autre par exemple – rappellent que le 2 décembre comme rupture initiale put faire date d'emblée pour certains.

Le temps retrouvé : conflit ou unanimité autour du présent ?

Le 2 décembre serait donc inexistant politiquement pour la très grande majorité des Bas-Bretons au lendemain de son surgissement. C'est ce que la lecture des sources offre au premier regard. Il n'empêche, la date marque pour certains une rupture au fur et à mesure que la République pré-impériale s'installe. La propagande, les moyens utilisés par l'administration pour enrégimenter une population de votants y sont pour beaucoup très certainement ; ils ont contribué, alors que le plébiscite ouvrait une nouvelle salve électorale fortement encadrée, à faire de cette date de fin d'automne un repère saillant et polysémique. Que le 2 décembre soit consacré sous la plume préfectorale comme le premier jour du comput de la nouvelle

5. Arch. dép. du Finistère, 3 M 155, lettre du sous-préfet de Châteaulin au préfet, le 7 décembre 1851.

6. Arch. dép. du Finistère, 3 M 155, lettre du sous-préfet de Morlaix au préfet, le 7 décembre 1851.

7. Sur l'imprégnation d'un temps religieux et paroissial dans la vie quotidienne voir LAMBERT, Yves, *Dieu change en Bretagne. La religion à Limerzel de 1900 à nos jours*, Paris, Éditions du Cerf, 1985, p. 23-50. Il écrit : « Il y a donc plusieurs cycles qui s'emboîtent et se superposent en permanence : les rythmes journalier, hebdomadaire, mensuel, saisonnier, annuel, pluriannuel, et, englobant le tout, le grand cycle de l'histoire du Peuple de Dieu, depuis la création jusqu'au Jugement dernier » (p. 49).

geste héroïque, rien que de très normal. Qu'il se réfracte dans la correspondance des maires ou dans les adresses suscitées par l'administration et la boucle serait ainsi bouclée : pour ne pas déplaire, les magistrats en reprenant les mots des circulaires et des lettres, se borneraient seulement à écrire l'Histoire, dans sa quasi immédiateté, comme on le leur suggérait. Faisant fi de leurs opinions, obtempérant à la dictée, les adresses de janvier 1852 puis du début de l'automne ambitionneraient seulement de ne pas déplaire à un pouvoir tracassier qui, tout en cherchant à capter la voix du peuple, n'en souhaitait pas moins la canaliser scrupuleusement. Dans une telle perspective, l'existence du 2 décembre pour la très grande majorité de la population ne dépendrait que des moyens et cérémonies de l'information utilisés pour le porter à la connaissance de la société. Et son écho sous une plume municipale ne serait, une fois encore, que le signe d'un processus d'imitation, d'intériorisation du discours dominant. Le 2 décembre ferait date uniquement parce que les autorités décidèrent qu'il en serait ainsi. Cette lecture n'est-elle pas trop hâtive ? Nous pouvons en effet suggérer que décembre 1851 n'est pas qu'une simple donnée événementielle en soi, qu'il est aussi le produit d'une rencontre entre l'étincelle parisienne et des attentes provinciales, qu'il est enfin une écriture de l'Histoire imposée tout autant par le haut que par le bas. Aussi, les adresses au prince-président, pour peu qu'elles ne soient pas la copie servile d'un texte promu par l'administration départementale⁸, laissent filtrer une vision du monde qu'il peut être intéressant de confronter avec celle entérinée par les élites administratives. Les termes sont des plus conservateurs, ils tournent autour de quelques grandes valeurs édictées comme des règles sociales absolues : vertu de l'autorité sous toutes ses formes, invulnérabilité de la religion, attachement à la personne du sauveur. Rares sont les adresses qui ne louent pas, en contrepoint des désordres promis, les mérites de celui qui a su s'opposer à un futur marqué au sceau de l'anarchie. Dans cette optique, la rupture avec un avenir maléfique n'est rendue possible que grâce à la conjuration bonapartiste des forces dissolvantes de la société qui risquaient naguère de mettre le pays sens dessus dessous. Le conseil municipal de Mespaul vote dans sa séance du 25 janvier 1852 l'adresse suivante :

« Prince. Nous sommes heureux de vous adresser nos félicitations entreprises pour la grande œuvre de régénération politique que vous venez d'accomplir si courageusement, puisqu'elle délivre le pays de l'anarchie et des horreurs de la guerre civile. c'est à bon droit, Prince, que vous pouvez compter sur notre concours unanime. jamais, non, on ne vous témoignera assez de gratitude pour l'avantage que recueillera la France du succès d'un tel triomphe⁹. »

8. Nombreuses sont les adresses dans l'arrondissement de Morlaix qui ont été faites à partir d'un modèle unique dont on peut imaginer qu'il émanait de la sous-préfecture.

9. Arch. dép. du Finistère, 559 E Dépôt 1, registre des délibérations du conseil municipal (1807-1883).

Quant à celui de Saint-Jean-du-Doigt, il profite de son installation

« pour témoigner au prince-président de la république sa gratitude et sa reconnaissance pour tout le bien dont il a doté la France, pour avoir vaincu l'anarchie, rétabli la paix et la tranquillité, ramené le calme, protégé la religion, et pour tous les efforts qu'il fait pour le développement de la prospérité publique¹⁰. »

Cette version immédiate de l'Histoire est effectivement au diapason de la lecture du coup d'État qu'assigna le régime à ses magistrats. N'est-elle seulement qu'une gémulation écrite devant le pouvoir? En d'autres termes, décembre 1851 n'existerait-il dans les consciences des édiles que parce que préfets et sous-préfets intimèrent l'ordre qu'il en soit ainsi? Ne peut-on pas penser que si ce décembre a pu se faire césure dans les semaines et les mois qui suivirent le coup d'État, c'est aussi précisément parce que l'événement national dans la signification qui lui était donnée rencontrait des préoccupations, des désirs partagés par beaucoup. En soulignant expressément l'opportunité de la reprise en main opérée par Bonaparte, les délibérations municipales rappellent combien l'ordre imposé d'en haut, l'allégeance à un maître dans un régime républicain qui venait de se personnaliser davantage¹¹, ne pouvaient qu'être favorablement accueillis dans une société d'obéissance. Mais surtout, provoquer ces adresses et hâter le mouvement d'adoubement du régime offrait aux conseils municipaux « porte-parole de leur communauté » – selon l'expression consacrée – une occasion solennelle d'historiciser la coupure de décembre, de lui donner visibilité et cohérence. Le temps des adresses ne cesse donc de s'inscrire dans un temps politique que certains essaient de façonner par leurs mots et à leur guise. Décembre 1851 devient ainsi un repère entre l'avant terni par l'avenir menaçant et le présent à savourer : l'avant, c'est le risque de décomposition sociale qui planait, le présent, c'est la paix assurée. L'avant, c'est le rouge, le présent, la fin des clivages et de la disharmonie. Dans une telle perspective, celle de la linéarité d'un temps politique retrouvé, quelle est la part de la reconstruction d'un passé proche obsédé par la peur sociale de l'anarchie prophétisée? quelle est la part de l'effroi vécu comme tel devant les menaces d'instabilité et que les mots des adresses viendraient ici exorciser? Difficile de le savoir. Le conseil municipal de Plonéis vote en janvier 1852 l'adresse suivante :

« Monsieur le Président, La commune de Plonéis à comme toute la France accueilli avec joie le grand acte que vous avez accompli, et qui a mis à néant

10. Arch. dép. du Finistère, 601 E Dépôt 2, (1848-1901).

11. Le 26 décembre 1851, Guillaume Lejean écrivait de Morlaix à Lamartine : « Je suis depuis huit jours dans l'Ouest où j'ai assisté à la crise électorale du 20 et 21. [...] Les campagnes comme les villes, ont donné une majorité écrasante à cet homme, sans enthousiasme, sans affection même, mus par des mobiles très divers. Voici ce que j'en ai recueilli, par-ci, par-là. Parmi les paysans : *Nous voulons un chef et pas de chambres bavardes ; Les blancs n'en veulent pas, donc c'est notre homme* », LEJEAN, Guillaume, ALEXANDRE, Charles, *Correspondance 1846-1869, Deux républicains bretons dans l'entourage de Lamartine et de Michelet*, Paris, Éditions Jean Touzot, 1993, p. 252.

les folles esperance de la demagogie, Graces vous soient rendus quoi que placés aux limites de la france nous commencons dejà a ressentir les heureux effets l'impulcion que reoivent toutes les transactions ; nos blèdes que nous ne placions qu'avec peine et a vil prix, se vendent aujourd'hui facilement et avantageusement, et nos bestiaux trouvent enfin des acheteurs ; ces résultats sont dus à votre Noble et courageuse conduite ; aussi en décembre Mil huit cent cinquante et un comme en décembre Mil huit cent quarante huit, nous sommes alés avec empressement déposer dans l'urne électorale le nom de louis Napoleon Bonaparte au quel nous lient desormais le respect, l'admiration et la reconnaissance¹². »

Trois ans auparavant, le 14 février 1849, le maire de la commune faisait un exposé de la situation communale dont le rapprochement avec l'adresse de 1852 n'est pas sans intérêt :

« La commune possède cinq édifices considérables qui sont : l'église paroissiale, le presbytère, la maison d'école située au bourg, l'église de la surcusale de gourlizon et la chapelle dite de Laboissière, dont l'entretien et les réparations sont à sa charge. Dans le mois de février dernier [février 1848], la tempête extraordinaire qui a sévié sur les côtes de l'Océan et de la Manche, a causé sur ces édifices d'énormes dégradations ; l'église surtout et l'école primaire ont été presque entièrement découvertes, ce qui a nécessité de grosses réparations aux toitures et même aux charpentes. Toutes ces réparations étaient urgentes, il fallait y pourvoir incessamment pour empêcher le dommage de s'aggraver et de devenir une ruine pour la Commune. L'administration d'alors au moment de la révolution, ne sachant à qui s'adresser, tous les pouvoirs étant désorganisés, prit sur elle d'y pourvoir comme elle put aux nécessités pressantes¹³. »

À Plonéis comme ailleurs probablement, décembre 1851 ne pouvait être qu'une réplique inverse de février 1848, une conquête du présent sur les craintes d'un avenir en pointillé. La fébrile rupture de février put être vécue, sous un ciel provincial grisé avec retard par le coup de tonnerre assourdi des journées parisiennes, comme un temps de latence, le point de départ flou d'une vacance du pouvoir. Au contraire, le 2 décembre s'imposait comme l'abscisse d'une reprise en main de la situation, du pays et du temps. Cette insistance à dire le présent en exhumant les spectres du passé, cette énonciation d'une logique historique qui condamnait la République à n'être qu'une période d'instabilité et décembre son presque point final rejoignaient ainsi le discours mis en forme par les autorités départementales. Une perception similaire du temps politique semblait pouvoir rassembler élites administratives et notables locaux. Le *Journal de Morlaix* reproduit l'éloge que le sous-préfet aurait dû faire lors de la fête du 11 janvier pour la célébration des résultats du plébiscite :

« Je ne sais s'il est encore des rancunes de partis ; je sais seulement qu'il ne devrait plus être qu'un seul parti, celui de la France ; j'honore, je partage des sympathies qui ont pour objet la dignité dans le malheur ; mais elles sont

12. Arch. dép. du Finistère, 31 E Dépôt série D, registre des délibérations du conseil municipal (1825-1852).

13. *Id.*

loin d'exclure ce sentiment de la délivrance commune de notre patrie, naguère promise comme une proie immense à l'esprit du mal, de notre France chrétienne à qui on avait dit : A tel mois, à tel jour tu périras! [...] Messieurs, ce programme vous fait horreur; mais savez-vous qu'il recevait un commencement d'exécution, quand un HOMME s'est levé qui, supprimant les dates, devançant les temps, a dit à l'anarchie : Tu n'iras pas plus loin¹⁴!... »

Suit un tableau idyllique d'une situation politique, économique, sociale extrêmement favorable, à la mesure des bénéfices engrangés depuis le coup d'État. Louis-Napoléon Bonaparte incarne ainsi plus qu'un sauveur; c'est l'homme qui subjuge le temps. Contre les circonstances, contre les augures et les présages funestes, il devient dans le discours celui qui transcende les aléas et les péripéties du quotidien, élimine les scories du passé. Avec, dans les nombreux panégyriques qui lui sont dressés, l'aide précieuse de la Providence. Terminant l'allocution qu'il aurait dû prononcer si les conditions météorologiques avaient été favorables, le même sous-préfet se serait écrié :

« Messieurs, le doigt de Dieu est là! Gloire à Dieu donc, et honneur et reconnaissance à celui dont il a suscité la main ferme et habile pour rétablir l'autorité, pour accomplir en France la restauration gouvernementale. Vive le Président! Vive la France¹⁵! »

Ainsi, à la discontinuité d'un avenir politique fait de remous¹⁶ succède, dans le discours des porte-parole du pouvoir comme dans celui des conseils municipaux, un temps politique débarrassé du poids des contingences. L'événement 2 décembre rendait ainsi possible l'avènement d'un présent maintes fois célébré, étiré sur une durée quasiment marmoréenne. Et Louis-Napoléon Bonaparte devenait en quelque sorte, l'homme du présent, d'un présent continu et parfait.

L'ode au passé

Le coup d'État et ses ricochets électoraux s'ancrent dans un temps politique qui n'obéit pas seulement à l'impulsion du moment donnée par un seul homme; ils s'insèrent d'emblée dans un *continuum* historique beaucoup plus long, celui de la France et de la nation. Bonaparte est bel et bien l'homme de la situation au regard d'une Histoire qui le précède et le légitime pour mieux l'y inclure. Plusieurs éléments sont ici à considérer. Le pre-

14. Le *Journal de Morlaix*, 17 janvier 1852.

15. *Ibid.*

16. L'ordre à maintenir coûte que coûte contre les menées adverses, alors que le rouge est un élément ultra-minoritaire, pour ne pas dire souvent inexistant, du paysage politique local, est un thème inlassablement repris par les autorités municipales. Et l'invisibilité de l'ennemi ne cessait, par un effet de loupe grossissant, de hanter les correspondances. Extrait de la lettre du maire du Folgoët au préfet le 15 février 1852 : « J'ai bien reçu votre circulaire du 4 courant, dont je me suis empressé de donner communication à mon Conseil Municipal, qui comprend comme moi, qu'il convient d'entourer Louis Napoléon, de toute la force et de l'appui si nécessaire pour maintenir l'ordre et résister aux passions fougueuses de certains factieux », (Arch. dép. du Finistère, 3 M 161).

mier procède de la vision que ne cessent de promouvoir les élites et que s'approprient très facilement les édiles : celle qui puise à la source même de la légende impériale. Louis-Napoléon Bonaparte, surgen du roman familial de l'Empire, permet ainsi que sur son nom s'entrecroisent mémoire familiale, mémoire nationale et tradition dynastique. L'adresse du conseil municipal d'une des communes littorales du cap Sizun est un excellent exemple de ce que l'on peut fréquemment lire dans les registres des délibérations de l'époque. Elle date de janvier 1852 :

« Monsieur Le Président, Vous avez rendu un immense service à la France en prenant la courageuse initiative des mesures qui devaient la protéger contre les excès funestes & sanglants que prétendaient commettre les hommes d'anarchie. La France, Prince, a sanctionné vos patriotiques efforts en répondant pour la seconde fois par d'innombrables adhésions qu'elle ne veut être gouvernée que par le Neveu de l'Empereur. Le Maire, l'Adjoint, le Conseil Municipal et l'Instituteur de la commune d'Esquibien éprouvent le besoin de vous offrir l'hommage de leurs félicitations empressées et de vous donner l'assurance que vous les trouverez toujours prêts à vous aider à combattre les doctrines anarchiques avec le courage que donne l'amour de la patrie¹⁷. »

Le présent politique des hommes de l'après-décembre 1851, c'était certes celui que personnifiait de manière plus ou moins vague, plus ou moins lointaine, l' élu présidentiel de l'automne 1848. C'était encore, en son nom et à travers lui, tout un héritage auquel chacun pouvait peu ou prou se rattacher et qui ne cessait de remonter davantage à la surface. Il n'est pas utile de revenir ici sur la vivacité du souvenir impérial dans les campagnes françaises et sur son rôle dans le succès fulgurant de celui qui n'était encore qu'un inconnu au moment où éclata la révolution de février¹⁸. En revanche, et pour ce qui nous concerne, le 2 décembre et ses suites ont été quelquefois pourvoyeurs, autant individuellement que collectivement, d'un véritable processus d'anamnèse. Les événements de décembre 1851 puis les rendez-vous électoraux de l'année 1852 ont été portés par la mémoire ravivée d'un nom, d'une époque et d'une légende dorée ; ils ont été aussi, plus qu'on ne le suggère parfois, les catalyseurs de cette mémoire. En ce sens, il n'est peut-être pas impropre de penser que décembre 1851 a été, à bien des égards, créateur de cette mémoire. Pour certains individus aiguillonnés par leurs souvenirs, le présent s'enracinait ainsi dans une histoire qu'il leur était enfin loisible de valoriser, celle des batailles, de la nation française en armes, d'une communauté d'hommes qui dépassait un cadre strictement autochtone et paroissial. Il devenait alors possible de renouer avec un calendrier politique inauguré par la Révolution et provisoirement clos en 1815. Combien s'abritèrent derrière les glorieux souvenirs napo-

17. Arch. dép. du Finistère, 11 E Dépôt série D, registre des délibérations (1838-1920).

18. Quelques fragments dans le journal de Jean-Marie DEGUIGNET, *Mémoires d'un Paysan Bas-Breton*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1998, p. 65-66. Sur la prégnance d'un bonapartisme populaire et diffus, Bernard MENAGER, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Éditions Aubier, 1988 ; PLOUX, François, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2003.

léoniens pour faire rejaillir sur eux et sur leur parentèle l'aura de la participation au grand œuvre national? Caroff, l'instituteur d'une commune du pays bigouden, répondait à la lettre du préfet qui engageait les autorités locales à user de tout leur pouvoir pour assurer le succès du candidat gouvernemental lors du premier scrutin au Corps législatif :

« M^r le Maire de Pouldreuzic vous dira plus tard, verbalement, comment je me suis conduit aux élections du 20. X^{bre} dernier, et comment je me conduirai aux élections prochaines. [...] L'influence d'un instituteur dans les communes rurales est bien pâle comparée à celle que peuvent exercer M.M. les Desservants, mais, quand, comme ici, la plus parfaite harmonie règne entre M^r le Maire, M^r le Desservant et l'Instituteur, ces trois influences combinées (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi), peuvent, obtenir, les meilleurs résultats. Vous comprenez parfaitement, Monsieur le Préfet, que, sans avoir recours à aucun de ces moyens tarés, illégaux, qu'ont employés les gouvernements déchus pour imposer et non proposer leurs candidats, il est de rigoureuse nécessité que les fonctionnaires actuels emploient tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour que le pauvre cultivateur qui n'y comprend rien, qui n'y voit goutte, ne se fourvoie point, quand on l'appelle à exercer un droit dont il ne soupçonne ni l'importance ni la portée. »

Il ne manquait pas, à la fin sa lettre, de conclure sur une note plus personnelle, plus intime : « Les cendres de deux de mes oncles reposent à la haye sainte au champ de Waterloo¹⁹. » Le temps politique qui faisait la part belle à un présent auréolé du calme et de la sécurité présidentiels et princiers s'enrichissait dans certains cas d'une mémoire politique tenue longtemps en lisière et désormais recouverte. Pour certains, décembre 1851 faisait du présent un hommage au passé. Les trajectoires personnelles sont ici essentielles ; elles permettent d'approcher au plus près la construction individuelle d'un temps politique, la façon dont il fut vécu. Claude Jaouen écrivait le 18 novembre 1852 au maire de sa commune, Lampaul-Ploudalmézeau, pour lui signifier qu'il s'acquitterait de son devoir de patriote. Membre du conseil municipal depuis 1835, il l'assurait qu'il se trouverait bien « a lélection du 21 de ce presant mois pour aider a prand de vôt des électeurs qui se présanteront ». La suite de la lettre est plus intéressante pour ce qu'elle révèle de l'actualisation de ses souvenirs et de la manière dont il s'en sert :

« Je encor de plaisir voyant l'égle imperial parêtre comme à la derniere empire de la France sous le reing de louis Bonaparte sous le reing de qui je servi dans la troupe de ling ou je reçu quatre blésure primo en mois d'avril mil huit cent neuf a ratisbon blesé a la cuise goche en mois de mai a lanshut blesé a la mein droit en mois de join a rasstad blescé a la tête par un cou de lance d'un curassier autrichien le 6 juillet dans la même année à vagram blescé a la figure onteusement, malgré mes blessures je crié vive l'empereur en le voyant veingeur par ses armée. nous n'avons pas moins suget de nous aplodir et de crier vive notre nouveau empereur [...]. »

19. Arch. dép. du Finistère, 3 M 161, lettre au préfet, le 17 février 1852.

Puis, avec une belle confusion des prénoms, celui qui n'omettait pas de mentionner à la fin de son courrier sa condition d'« ancien militaire retrété » concluait :

« Car je ne dout pas que josphé napoleon pōsede la sagesse et la cabasite requise pour gouverner avec prudance les peuples de son empire comme un bonne pere doit gouverner ses enfans et sa famille et comme un bonne berger doit conduire ses brèbis a la bonne patturage; je finise ce peu des ling par être toujour serviteur de l'empire²⁰. »

Cette profession de foi touchante qui agrège les lambeaux de l'histoire nationale et d'une histoire personnelle se fait ici sous le signe conjoint de la remémoration et de l'action au présent. Le neveu de l'empereur tombait à point nommé pour donner de la cohérence à une histoire personnelle et offrir à son présent politique toute l'épaisseur d'un passé mythique. Elle incite surtout à réfléchir sur une question. Comment décembre 1851 rendit-il miscibles au niveau de l'individu deux temporalités forcément liées : celle du souvenir – glorieux ici – d'une époque et celle d'un présent qui renouvelait les enjeux de cette mémoire quelques dizaines d'années après ? Question délicate, difficile, que seules des approches biographiques permettraient de saisir au mieux en n'éludant pas ce qui fait la singularité du temps politique de chacun²¹.

Essayer de comprendre l'importance accordée au schème national dans le discours sur le temps politique après le 2 décembre implique de prendre en compte un second élément d'analyse. Le coup d'État n'a pas, en effet, seulement profité de l'incantation au passé, de la réminiscence impériale, même si l'aubaine était bien belle. Il a été immédiatement conçu et présenté par les chargés de la propagande bonapartiste comme la première flamme d'un nouvel acmé national. Incarnant une histoire familiale et une part de l'histoire du Premier Empire encore contemporaine – à partir de quand une époque n'est-elle plus contemporaine ? Après tout, Jaouen est toujours en 1852 le type même du témoin et de l'acteur de la chronique héroïque des années impériales –, Louis-Napoléon Bonaparte inscrivait aussi sa démarche dans un temps qui dépassait les imprévisibles conjonctures. En témoigne par exemple l'explication du vote consécutif à l'entreprise du 2 décembre par Latour-Du-Moulin fils dans *L'impartial du Finistère* le samedi 27 décembre 1851 :

« Les destins de notre patrie sont accomplis ! À l'heure où nous écrivons le peuple français tout entier a conféré au prince Louis-Napoléon le droit de

20. Arch. dép. du Finistère, 3 M 156.

21. « L'événement ne contient en lui-même aucune neutralité : socialement fabriqué, il est approprié de façon très différenciée par l'ensemble des couches sociales. Et ces appropriations peuvent sans aucun doute entrer en conflit les unes avec les autres : aucun événement ne peut se définir sans prendre en compte l'état des dominations et des soumissions au sein de la société, la multiplicité des injonctions face à l'ordre social, les situations économiques et politiques qui l'ont généré et celles, si différentes, sur lesquelles il va soudainement surgir puis durer » écrit Arlette FARGE, dans « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », art. cit., p. 78.

gouverner la France. Dans l'espace d'un demi-siècle, deux hommes appartenant à la même famille, l'empereur Napoléon et le prince Louis, son neveu, ont été appelés par la providence à préserver leur pays des deux plus grands fléaux qui puissent affliger l'humanité; l'esprit d'insubordination et l'esprit de convoitise. »

Après avoir constaté les troublantes analogies entre la situation de la France d'avant Brumaire et celle de la France d'avant le dernier coup d'État, il poursuit :

« Quand on mesure le court espace qui sépare le temps où nous vivons dans de mortelles craintes et le moment présent, l'imagination ne peut concevoir qu'en si peu de jours un aussi grand résultat ait été obtenu. – Il y a un mois à peine qu'à la face du ciel d'imprudents rhéteurs glorifiaient les plus affreuses maximes. »

Puis il termine non sans soulagement :

« Ainsi, dans un mois la France menacée de mort par les docteurs du communisme et par ces bandes de sauvages qu'on a vues à l'œuvre dans quelques départements, est miraculeusement ressuscitée. – Nous respirons, nous vivons, et l'homme auquel nous devons notre salut n'a fait encore que le premier pas dans la carrière où il veut conduire la France heureuse et libre²². »

Emprise du temps pluriséculaire de la nation, métaphore constante d'une France éternelle à laquelle on s'abreuve pour exister, écrasement de l'événement, purement factuel, contingent, résiduel, sous le poids des siècles; les discours des tenants de la « sphère publique » ne cessent de marteler à l'envi des thèmes qui assignent une place essentielle à la fabrique permanente et immémoriale de la nation. La sollicitation de la voix du passé et, mécaniquement, la relégation du présent paré pourtant d'un calme ô combien rassurant à une place subalterne, peuvent alors apparaître dans le discours des élites comme obéissant à des logiques difficilement conciliables. Comment, en effet, tirer parti de l'aura du passé tout en jouant sur le prestige du présent? Pour les élites bonapartistes de la veille et du lendemain, le 2 décembre n'était pas une date comme une autre mais le premier jour d'un nouveau calendrier politique. Marqué pour les opposants du prince-président au sceau de l'infamie et de la répression, journée *bifrons* – succès fulgurant pour certains, amer échec pour d'autres – comment pouvait-on en faire une étape incontournable, si ce n'est en excitant de sa légitimité par l'Histoire pour effacer son illégitimité morale et constitutionnelle? Il n'était donc pas incompatible de faire converger autour de décembre, et du 2 décembre en particulier, passé et présent, de les conjuguer ensemble, bien au contraire. C'est pourquoi, la célébration du présent n'était pensable qu'à une condition : qu'elle apparaisse comme un aboutissement de la longue maturation historique, aboutissement rendu possible grâce à l'action d'un homme soutenu par les renforts de la Providence.

22. *L'impartial du Finistère*, 27 décembre 1851.

Cette instance du présent ne peut se faire que par son inclusion dans le temps extrêmement long et vapoureux de la nation. Tel est un des leit-motifs du discours des autorités. Reste à savoir s'il a été repris, intériorisé, interprété peut-être par les populations. Porte-parole des communes, relais locaux du pouvoir, hommes qui correspondent avec leur hiérarchie permettraient-ils ici de sonder les âmes de leurs contemporains ? Suggérons premièrement, que s'ils parlent en leur nom et au nom des valeurs édictées par la société politique englobante, leurs mots ne sont pas seulement des coquilles vides recopiées dans l'unique but de complaire aux détenteurs du pouvoir ; deuxièmement, que le registre et le vocabulaire qu'ils utilisent peuvent entrer en résonance avec leurs propres préoccupations ainsi qu'avec celles des non-écrivains. Adresses, lettres envoyées à l'administration départementale au cours de l'année 1852 – alors que décembre 1851 ne cesse de gagner en présence et en densité et de se construire en tant que mois de référence – font la part belle à trois termes, employés presque indifféremment et débarrassés de leurs nuances : nation, France et surtout patrie. Le Ferec, conseiller municipal de Landivisiau, assure l'administration le 17 novembre 1852 de son concours :

« Oui Monsieur Le Préfet, je voterai pour l'empire & a toutes ses institutions & engagerai mes amis à me suivre ; que si mes vœux sont accomplis, je verrai paraître brillant & pur *le bonheur de ma patrie*²³ si longtemps enveloppé d'un crêpe de deuil ; que son règne soit celui de la Justice & de la raison & son trône sera inébranlable parce qu'il sera assis sur la droite imprescriptible des Français²⁴. »

Le maire d'Audierne confirmait, lui aussi, ses excellentes intentions et transmettait la copie de la proclamation qu'il avait fait publier :

« Électeurs de la Commune d'Audierne. Les 21 & 22 de ce mois vous avez à faire acte de bons citoyens : Le Vote de l'Empire ! Tout récemment vous avez nommé vos Conseillers municipaux, et, dans leur séance d'installation, ils se sont empressés de demander : "Que le Prince Louis Napoléon fût proclamé Empereur." L'expression de ce vœu sans doute n'est pas nécessaire pour la plupart d'entre vous : vos conventions sont suffisantes pour un vote favorable ; mais il doit être déterminatif pour ceux qui ne se rendraient pas suffisamment compte du bienfait de l'Empire : ceux-ci voteront aussi comme leurs Conseillers municipaux. Électeurs, empressez-vous de vous rendre aux Élections et de déposer un vote affirmatif. Soyons unanimes dans le vote ; que personne ne s'en abstienne, afin que tous nous puissions dire : "Nous aussi, nous avons contribué à la prospérité que le vote des 21 & 22 9^{bre} 1852 a donnée à la France, *Notre belle Patrie*²⁵ ! Vive l'Empereur !!! Vive Napoléon III²⁶ !!! »

La patrie-nation-France mise en avant de façon profuse est-elle plutôt un horizon indépassable à laquelle on souhaite appartenir ou bien, plus simplement, une notion un peu confuse et profondément abstraite couchée

23. C'est nous qui soulignons.

24. Arch. dép. du Finistère, 3 M 156, lettre au préfet, le 17 novembre 1852.

25. C'est nous qui soulignons.

26. Arch. dép. du Finistère, 3 M 156, lettre au préfet, le 19 novembre 1852.

sur le papier, par soumission aux règles d'un langage politique énoncé sur le moment ? Nous penchons davantage pour la première solution : parce que la récurrence des termes²⁷, malgré le flou sémantique, ne cesse de proclamer un attachement à un peuple-territoire qui excède les limites prétendument infrangibles de la communauté communal-paroissiale ; parce que cet horizon national, quels que soient le sens approximatif qui lui était donné et la façon dont il était réellement vécu, coïncidait avec le Pouvoir, français, allogène par essence, plus ou moins coercitif mais dont on attendait le plus souvent prébendes et bienfaits ; enfin parce que le plébiscite décidé par le président de la République se révélait être une date tout autant bonapartiste que nationale. On se prononça les 20 et 21 décembre, dans tout le pays, sur une seule et même question qui engageait le sort du régime et de la France... comme on s'était prononcé naguère lors des grandes consultations organisées sous l'Empire. Moment de connivence électorale avec Louis-Napoléon Bonaparte pour certains, le plébiscite ne fut-il pas foncièrement perçu sur-le-champ comme ce grand moment d'intégration au national, d'acquiescement à une autorité qui transcendait clivages politiques, spatiaux et sociaux ? Il faut alors imaginer, dans cette société très majoritairement rurale, ces milliers de paysans venant déposer dans un même élan, au même moment, mais dans des boîtes électORALES communales hétéroclites, des bulletins oui et pour certains de timides non. Date fixée à la hâte, le 20 décembre se parait des attributs d'une journée exceptionnelle où s'accomplissaient, par le couronnement du suffrage, le dénouement d'une crise énoncée et peut-être vécue comme latente et le savoureux espoir de renouer avec l'Histoire.

Décembre 1851 ou le brouillage temporel. C'est peut-être succomber hâtivement au plaisir de la formule. Il n'empêche, l'impression qui domine au fur et à mesure que ce mois se construit historiquement comme un tournant, c'est bien celle d'une interférence entre plusieurs temporalités. Décembre est à la fois le point de départ d'un présent vertueux sans cesse « présentifié », sanctifié – un temps suspendu si l'on veut –, un point focal du *tempo* national qui donne perspective et cohérence à la linéarité du temps politique, la confluence possible entre des mémoires personnelles et une Histoire enracinée dans un lointain. C'est aussi un mois ambigu puisque deux dates pouvaient faire événement : celle du coup d'État et celle du plébiscite. De la façon dont des Bas-Bretons les envisagèrent dépend aussi notre compréhension des méandres du temps politique après le 2 décembre 1851.

27. Il ne serait pas inopportun de faire une analyse lexicale des termes et de leurs récurrences comme l'ont fait – à la suite de Antoine Prost – pour d'autres périodes : PESCHANSKI, Denis, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF 1934-1936*, Paris, Klincksieck, 1988 et MAYAFFRE, Damon, *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres* : Maurice Thorez, Léon Blum, Pierre-Étienne Flandin et André Tardieu, 1928-1939, Paris, Honoré Champion, 2000.

Les registres de l'événement

Comment fallait-il s'y prendre pour que l'événement parisien du 2 décembre puisse faire sens auprès de provinciaux dont les comportements, aux yeux des détenteurs du pouvoir, semblaient osciller entre une passivité attendue et une défiance quasiment unimaginable ? Comment les relais administratifs locaux, une fois la nouvelle connue, devaient-ils organiser l'événement, lui imposer une version sans ambiguïté, unique, appropriée à la société qu'ils contrôlaient ? Comment promouvoir le 2 décembre en tant que rupture fondamentale alors même que le plébiscite devait consacrer les noces d'un pays et d'un sauveur, et le retour à la normale ? C'est parce que les enjeux de la datation de l'ère nouvelle ne furent pas anodins qu'il convient d'essayer de les comprendre.

L'année 1852 est ainsi ponctuée d'innombrables retours sur l'événement. Et pour cause ! C'est une année électorale exceptionnelle, une réplique, dans un tout autre contexte évidemment, du grand chambardement électoral de 1848. Appelés à voter pour les députés du Corps législatif, les inscrits étaient conviés à venir déposer leur bulletin au chef-lieu de la commune pour « choisir » les membres des conseils général et d'arrondissement, leurs conseillers municipaux, enfin pour acquiescer en novembre au rétablissement plébiscitaire de l'Empire. Une année de migrations vers les urnes qui faisait écrire au maire de Pouldergat :

« Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber jusqu'à midi pendant les deux jours, les électeurs se sont portés au scrutin avec empressement. sur 484 inscrits, il y a eu 418 votants, tous pour l'affirmative. Votants le 20^{X^{bre}} 1851. 256. je mets en fait qu'en retranchant les absents, les malades et les empêchés, une vingtaine au plus ont été retenus par la nonchalance et la pluie. Beaucoup d'électeurs émettant la pensée de tous, me disaient : Autrou Maire, michanc er veich ma e lacaïmp vr mestr mad, ac e votomp evit ar veich divea. Ce qui signifie, probablement, Monsieur le Maire, cette fois nous établirons un bon maître et que nous votons pour la dernière fois. Ils sont rassasiés d'élection²⁸. »

L'extrait de la lettre est intéressant à plus d'un titre : il est rare de capter une parole politique dans la langue vernaculaire de la très grande majorité des habitants ; le « maître » est tout autant celui qui s'est imposé que celui que l'on s'est donné grâce à la procédure du suffrage universel retrouvé ; mais surtout, pour ce qui nous concerne, le scrutin de 1852 apparaît comme un écho amplifié du précédent de 1851. Certes, il est toujours possible d'imputer l'insistance du maire de Pouldergat à établir un lien entre les deux plébiscites, au souci d'apparaître comme un fonctionnaire modèle, soucieux de reprendre les termes de l'administration ; chaque nouveau rendez-vous électoral provoqua en effet les injonctions répétées des préfet et sous-préfets à faire, de chacune de ces journées sans pareilles, un moment d'intense communion unanime à l'aune de ce que voulut être le 20 décembre. Réduire les correspondances municipales à une stricte et

28. Arch. dép. du Finistère, 3 M 156, lettre au préfet, le 23 novembre 1852.

très servile imitation des formules préparées par des supérieurs hiérarchiques, ne serait-ce pas cependant se priver de ce qui constitue un moyen d'appréhender les bouleversements du calendrier politique à l'échelle nationale et son intériorisation sociale à une échelle plus locale ?

Deux décembre et 20 décembre, 2 décembre ou 20 décembre. La double naissance du régime bonapartiste, la concurrence entre ses deux dates d'avènement et l'illisibilité qui risquait d'en résulter ont nécessité, de la part des autorités, une mise au point chronologique. C'est à un véritable discours sur l'origine, à une pédagogie de la rupture fondatrice qu'elles ont dû se livrer très rapidement, dans les semaines qui ont suivi le consentement national donné au coup d'État. Le 22 avril 1852, Julien Taslé, conseiller à la Cour d'Appel de Rennes recevait le serment des membres du Tribunal civil de Quimper. Il adressait à l'occasion un discours fortement imprégné de la conjoncture politique du moment :

« Il faut, Messieurs, le reconnaître et le proclamer hautement : la société s'égarait dans des voies qui la menaient à l'abîme. Il n'y a de salut pour elle qu'en retournant résolument en arrière, sans regret des illusions perdues, comme sans fausse honte de l'aveu nécessaire des erreurs long-temps caressées. [...] Quelle différence, en effet, Messieurs, entre *cet avenir auquel nous touchons*, qui commencera dans quelques jours, et celui que nous redoutions, il n'y a pas cinq mois encore ! Toutes les passions mauvaises du cœur humain, toutes les cupidités inassouviées, toutes les basses jalousies, toutes les haines furieuses s'étaient donné un sinistre rendez-vous au mois de Mai prochain. [...] *Un homme et un jour ont changé cet avenir de deuil* et d'opprobre en un avenir de sécurité. Depuis, l'ordre s'est rétabli ; la loi a recouvré son empire, l'autorité son prestige, l'obéissance sa dignité ; la confiance a reparu et la société s'est reprise en sentant qu'une ferme et un cœur veillaient sur elle²⁹. »

Ainsi se construisit rapidement au sein des élites ralliées ou zélées du nouveau régime tout un discours tendant à établir une cohérence des faits. Écrire à chaud une version immédiate de l'Histoire supposait à la fois l'utilisation d'une narration extrêmement classique qui opposait un avant désespéré et un après rédempteur, et la mise en évidence d'une date symbolique. Explicitement ou implicitement, le 2 décembre comme métaphore du ressaisissement et de la conjuration des périls était ainsi promu dans la vulgate bonapartiste. S'adressant aux nouveaux conseillers généraux réunis pour la session de 1852, le préfet commençait son rapport par un retour sur les événements marquants de l'année écoulée :

« Depuis votre dernière session, une révolution profonde a changé la face du pays. Je n'ai pas besoin de vous rappeler à quels périls nous étions exposés, quelles anxiétés tourmentaient les esprits à l'approche de 1852. Aujourd'hui, toutes ces inquiétudes, toutes ces terreurs sont dissipées. [...] La courageuse initiative du Prince-Président de la République a sauvé la France. LOUIS-NAPOLÉON a fait un appel à la nation, et 7 millions et demi de suffrages ont consacré son œuvre régénératrice, par le vote le plus solennel, le plus libre et le plus spontané qui ait jamais été émis. Le Finistère, Messieurs,

29. Arch. dép. du Finistère, 13 U 3/1. C'est nous qui soulignons.

a pris une part significative à la grande manifestation du 20 décembre : 75,000 OUI sur 80,000 votants ont constaté d'une manière éclatante les sentiments qui animent nos populations. Le 29 février, le Finistère a eu encore à se prononcer, et les quatre candidats du Gouvernement ont été nommés à une immense majorité. Enfin, les Électeurs viennent d'être appelés une troisième fois à l'exercice du suffrage universel, et ce sont vos noms, Messieurs, qu'ils ont fait sortir de l'urne électorale. Ainsi vous émanez de cette majorité imposante qui a solennellement sanctionné *l'acte du 2 décembre*³⁰. »

Le 2 décembre, événement de référence, pensé, promu ou combattu comme tel par les élites fut-il reçu et envisagé de la même façon par l'immense majorité de la population ? Rien n'est moins sûr. La correspondance des maires avec l'administration, les adresses des conseils municipaux au chef de l'État laissent plutôt filtrer au cours de l'année 1852 une version de l'événement qui privilégie, dans la mécanique de décembre 1851, le scrutin au coup de force. Faut-il l'imputer seulement au souvenir vivace de l'immense propagande dont la population fut la cible au cours de la semaine qui précéda le plébiscite ? Jamais un scrutin n'avait été aussi dramatisé, jamais une élection n'avait peut-être été entourée d'un tel éclat. Les rapports des fonctionnaires abondent en détails sur l'organisation du 20 décembre, son encadrement, la diffusion dans le département des bulletins positifs. Chacun à sa place auscultait les moindres mouvements de ce qu'il considérait comme « l'opinion », l'attitude du clergé par exemple, les timides incartades. Le 18 décembre, le rapport du sous-préfet de Brest mentionnait :

« Je m'occupe sans désespérer de la Grande affaire du 20 décembre. Des agents sûrs et actifs travaillent, sur tous les points de l'Arrondissement, à provoquer des votes favorables. Dans la crainte, que vous n'ayez pas de bulletins de vote à m'expédier, j'en fais imprimer, à mes périls et risques. Je prends, en outre, les mesures nécessaires pour qu'ils parviennent, dès demain, dans toutes les communes de l'Arrondissement³¹. »

Nombreux aussi furent les relais locaux qui, sur le terrain, prêtèrent leur concours, s'affirmèrent prompts à user de leur entreegent pour faire avancer la cause électorale du prince-président. À Pleyben, Félix Salonne guigne la place de maire dans cette commune chef-lieu de canton. C'est un riche propriétaire, un ancien conseiller général condamné quelques années plus tôt à trois ans de réclusion pour avoir fait réformer, en sa qualité de membre du conseil de révision, un certain nombre de jeunes gens, qui n'hésite pas à prêter main forte à l'administration. Le 20 décembre, il accuse réception au sous-préfet de Châteaulin des 250 bulletins que le préfet lui a adressés. Il témoigne :

« Depuis mardi dernier, jour de foire à Pleyben, j'avais pris l'initiative, en remettant 200 bulletins manuscrits à mes fermiers de Loqueffret, & 200 autres à mes fermiers de Brasparts. En sus, tous les parents, qui ce jour-là sont venus en grand nombre visiter nos bons Frères, m'ont aussi pris plus de 300 bulle-

30. Arch. dép. du Finistère, 1 N 62. C'est nous qui soulignons.

31. Arch. dép. du Finistère, 3 M 155, lettre au préfet, le 18 décembre 1851.

tins pour toutes les communes du canton & des cantons voisins. [...] Aujourd'hui tous les votans sont venus prendre de mes bulletins. L'avis que vous m'avez adressé, affiché à ma porte, avec le portrait & la biographie du Prince, arrête tout le monde & produit un bon effet. Demain ce sera encore bien mieux³². »

Le plébiscite de décembre 1851 se faisait donc matériellement – le bulletin, l'urne –, physiquement – le déplacement au chef-lieu – événement parce qu'il avait été décidé qu'il devait en être ainsi. Le rappel de cette date, plusieurs semaines voire plusieurs mois après l'échéance, ne serait-il attribuable qu'au seul remue-ménage qui accompagna le scrutin et fit des 20 et 21 décembre deux journées sans pareilles ? Ne peut-on pas suggérer que son occurrence n'est pas seulement liée au souvenir d'un moment peut-être magnifié, à un passage obligé dans la correspondance avec des autorités administratives, mais aussi à une tout autre façon d'envisager un temps politique particulier ? En d'autres termes, lorsqu'un maire par exemple, au détour d'une lettre, date le véritable changement du 20 décembre, ne le fait-il pas aussi parce que le jour du scrutin coïncidait avec ce long apprentissage de la politique qui passait par le retour aux urnes. L'adjoint au maire de Plomeur dut expliquer pourquoi il avait réuni à contre-cœur le conseil municipal qui devait, conformément aux injonctions préfectorales du 13 janvier, se fendre d'une adresse et trouver les bons mots pour dire sa satisfaction du présent :

« Mais je vous fait savoir que le conseil n'a pas jugé opportun de voter la dite adresse, sur ce que le vote du 20 et 21 décembre qui a été presque unanime exprime assez les sentimens de la commune envers M^r le Président de la République³³. »

Bien sûr, il est tout à fait possible de penser qu'une telle réponse masque une sourde opposition. Cependant, la fréquence de ces propos plaide davantage pour une adhésion à une procédure politique qui intégrait chaque citoyen dans un temps et un espace électoral sinon nationaux, tout au moins extra-communaux. D'une certaine manière, le 2 décembre pouvait faire date ultérieurement pour la plupart des Bas-Bretons parce que les 20 et 21 décembre avaient fait date d'emblée. Ce que le juge de paix de Pont-Croix, Moreau, dans une belle confusion du calendrier, venait corroborer parfaitement. Rendant compte de son emploi du temps du 3 mai 1852, il écrivait que certains gardes champêtres venaient de prêter « en [s]es mains le serment prescrit par la Constitution des 20 et 21 décembre dernier et le décret du 5 avril expiré³⁴ ».

Résumons-nous. Avec un double acte de naissance, la République plébiscitaire de Louis-Napoléon Bonaparte risquait de pâtir de l'absence d'une date originelle irrécusable. Pour tous ceux qui, dans le département, appartenaient à la « sphère publique » et avaient appris par la presse, par

32. Arch. dép. du Finistère, 2 M 92.

33. Arch. dép. du Finistère, 1 M 209, lettre au préfet, le 18 janvier 1852.

34. Arch. dép. du Finistère, 2 M 8, lettre au préfet, le 4 mai 1852.

exemple, la nouvelle du coup d'État, nul doute que le 2 décembre avait fait événement d'emblée ou presque. Aussi, le discours construit ultérieurement autour de l'acte fondateur de Louis-Napoléon Bonaparte par les autorités administratives ne pouvait que renforcer chez eux l'idée qu'il y avait eu ce jour-là, une rupture politique majeure entre la jeune République de 1848 et sa sœur moribonde des derniers jours de 1851. Reste qu'il est extrêmement difficile de définir quantitativement ce groupe d'individus dont le temps politique était scandé par les journées parisiennes, les « événements nationaux » avec ce différé que procuraient l'éloignement géographique et l'absence de nouvelles instantanées. En revanche, pour la très grande majorité des habitants du Finistère, nous suggérons que c'est plutôt le 20 décembre qui put faire prendre conscience d'un changement, d'un tournant et peut-être pour certains d'une rupture. Comment expliquer cette discordance, cet écart entre la norme temporelle officielle et son interprétation individuelle et collective ? Deux raisons au moins peuvent être avancées. La première tient au fait même que le scrutin devait apparaître comme un grand moment d'unanimité nationale dont le souvenir perdurerait. La seconde serait surtout une hypothèse : si les porte-parole des communes ont répondu au discours sur le 2 décembre par un discours qui privilégiait davantage le 20 décembre, c'est parce que ce scrutin peut-être mémorable rencontrait une pratique du suffrage dotée d'une valeur extrêmement positive. À la fois moment intense et unique, le 20 décembre devenait un point culminant de cette histoire plus souterraine du vote³⁵. Ainsi, réfléchir sur la confrontation de deux dates en quête de légitimation du nouveau régime, c'est essayer de comprendre comment un événement a pu être reçu, compris, fabriqué, intériorisé. C'est aussi essayer d'aborder la périlleuse question de la politisation³⁶ sous l'angle d'un temps politique à la fois collectif – la somme des expériences vécues en commun – mais aussi singulier et individuel.

35. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet permirent cette familiarisation avec ce temps électoral spécifique. Voir GUIONNET, Christine, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997.

36. La question de la politisation a suscité d'innombrables ouvrages et autant de questionnements. Pour un état des lieux : MAYAUD, Jean-Luc, « Les paysanneries françaises face à la Seconde République », *1848, révolutions et mutations au XIX^e siècle*, n° 6, 1990, p. 55-64 ; PECOUT, Gilles, « La politisation des paysans au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire et sociétés rurales*, n° 2, 2^e semestre 1994, p. 91-125 ; les articles de Raymond HUARD, « Le "suffrage universel" sous la Seconde République. États des travaux, questions en attente », p. 51-72, Pierre LEVEQUE, « Les campagnes françaises et la Deuxième République : cinquante ans d'historiographie », p. 73-87 ; HINCKER, Louis, « La politisation des milieux populaires en France au XIX^e siècle : constructions d'historiens. Esquisse d'un bilan (1948-1997) », p. 89-105, dans le numéro spécial « Cinquante ans de recherches sur 1848 » de la *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 14, 1997 ; MAYAUD, Jean-Luc, « Pour une communalisation de l'histoire rurale », *La politisation des campagnes au XIX^e siècle, France, Italie, Espagne, Portugal. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome les 20-22 février 1997*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 153-167.

Vaticinations

La Basse-Bretagne ne fut pas une terre de résistance au coup d'État, cela est bien connu. Le calme dont se félicitèrent les administrateurs du département ne fut jamais brisé par une rébellion d'une quelconque ampleur. Et même la motion de défiance du conseil général, prise à l'initiative du préfet, trois jours après l'événement parisien, condamnait par avance quiconque en viendrait à protester en désobéissant par les armes. Il n'y eut donc pas de résistants ou presque. Une dizaine de conseils municipaux virent au moins un de leur membre être limogé. Les jugements correctionnels prononcés pour l'année 1852 par les tribunaux de Châteaulin, Morlaix, Quimper et Quimperlé³⁷ offrent un indice supplémentaire de cette absence de troubles : sur les 1 391 cas que nous avons répertoriés, quatre seulement concernent des hommes qui ont contesté, par la parole – des « cris séditieux » –, la situation politique créée après le 2 décembre.

Des opposants, il y aurait pu en avoir et il y en eut quelques-uns. Les blancs ? Retournant à leur bouderie politique dès les premiers jours de décembre ou se ralliant immédiatement à la cause de Bonaparte, ils regardaient « passer l'Histoire », faisaient contre mauvaise fortune bon cœur, attendaient des jours meilleurs³⁸. Les rouges ? Extrêmement minoritaires dans le Finistère, vilipendés par les autorités – le coup d'État tirait sa légitimité, dans le discours officiel, de l'anarchie prophétisée pour 1852 –, ils restèrent tranquilles, observèrent ça et là cependant quelques gestes d'impatience, tinrent à Brest en particulier quelques réunions³⁹. Quelle pouvait être leur stratégie, une fois le régime du prince – président solidement installé, les oppositions muselées et la République – provisoirement pour certains, définitivement pour d'autres – perdue ? Quel pouvait être leur temps politique ? C'est une question difficile, susceptible de trouver un début de réponse à la lumière d'un exemple précis.

Le procès-verbal des opérations électorales de la commune du Ponthou n'indique pas l'heure de clôture du scrutin. L'urne a été déposée le 20 décembre à la gendarmerie mais il est impossible de savoir si des électeurs de cet ancien chef-lieu de canton se sont déplacés pour voter le 21, second jour du plébiscite. Sur les 100 inscrits, 84 ont pris part à la cérémonie : 81 ont glissé un bulletin oui, 3 un bulletin non. Une protestation datée du 21 décembre est annexée à la fin. Elle rompt le très strict ordonnancement de ce formulaire administratif :

37. Il manque Brest.

38. Sur la tétanisation légitimiste après le coup d'État, voir pour exemple la correspondance d'un député des Côtes-du-Nord étudiée par David STEFANELLY, *Lettres d'un député, Paul de Dieuleveult (1799-1867), représentant des Côtes-du-Nord à l'Assemblée Législative (1849-1851)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Yves Carlier, Université de Bretagne Occidentale, 1998.

39. Sur les rouges de Brest, un premier état de la question dans CLOITRE-QUERE, Marie-Thérèse, *Brest et la mer, 1848-1874*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1992, p. 62-92.

« Je sous signé Ernest Chateaudassy électeur domicilié au Ponthou, proteste contre la validité du vote emis par les électeurs du ponthou le 20 et 21 courant, a cause des irrégularités ci dessous exprimées 1° Les bultins ouverts étaient déposés le 20 sur le bureau on les donnaient aux électeurs lors qu'ils venaient pour vôte; ce vote n'était donc pas secret. le 21 il n'y avait plus de bultins sur le bureau, mais ce qui revenait au même, on disait aux électeurs d'aller chez le maire prendre des bultins il a même été répondu au prèssident par un électeur a qui il disait que les bons étaient chez lui; qu'il n'en voulait pas, le vote du second jour n'a donc pas été non plus secrèt. 2° La Boite contenant les bultins a été deposée le 20 a la gendarmerie; mais elle n'a pas été scèlée, on a pu donc enlever avec des pinces tous les bultins déposés; et les remplacer par d'autres. Par ces motifs le sous signé demande que mention de sa protestation soit faite au Proces verbal et que la présente y soit anexée⁴⁰. »

L'acte de l'ancien percepteur Ernest Chateaudassy est courageux et témoigne d'une attitude d'opposition au nouveau régime qu'il confirmera tout au long de l'année 1852. Il intrigue.

Le Ponthou est la première commune du Finistère sur la route royale de Rennes à Brest. C'est une petite commune d'environ 400 habitants, réduite pour l'essentiel à son gros bourg. Elle est peuplée très majoritairement de tisserands et de marchands de fil qui, incarnent les vestiges d'une civilisation toilière, vivent dans un extrême dénuement qui contraste singulièrement avec la richesse des siècles précédents. On y trouve aussi un relais de poste et une brigade de gendarmerie. L'église, dans les années quarante, vient d'être rebâtie. En 1848, Ernest Chateaudassy a participé aux réunions du comité électoral de Plouigneau pour le choix des candidats à présenter lors des élections à l'Assemblée constituante. Puis il a été élu maire. Il personnifie la figure atypique du rouge de village si minoritaire dans les campagnes finistériennes au milieu du siècle. Le gendarme Desré, chargé de faire un rapport sur un homme qu'il devait croiser tous les jours, écrit à son lieutenant le 30 septembre 1850; il évoque son « domicile qui est une auberge où on y voit tous les portraits de ce qu'il appelle les montagnards desquels il en fait son dieu, et sa fait mal à tout homme de cœur de voir adorer l'image de ceux qui ont cherché la perte de la société toute entière [...] »⁴¹. Le portrait que brosse le sous-préfet de Morlaix est lui aussi un portrait à charge. Le 10 octobre 1850, il mentionne à son supérieur hiérarchique : « Indépendamment des opinions politiques de Monsieur Chateaudassy qui peut être considéré comme à-peu près fou, j'ai découvert des irrégularités graves dans sa comptabilité⁴². » Six mois plus tard, usant toujours du même registre, il confirme « la triste moralité de ce fonctionnaire dont [l]es facultés intellectuelles sont, d'ailleurs évidemment altérées⁴³ ». L'ancien percepteur des contributions directes, célibataire, âgé de 45 ans au moment du coup d'État, passait donc pour un citoyen dérangé

40. Archives nationales, B II 1073.

41. Arch. dép. du Finistère, 3 M 182.

42. Arch. dép. du Finistère, 3 M 182, lettre du sous-préfet Richard au préfet, le 10 octobre 1850.

43. Arch. dép. du Finistère, 3 M 182, lettre du sous-préfet au préfet, le 1^{er} avril 1851.

et pour un édile dérangeant. Indéfectiblement lié, aux yeux de l'administration, à la cause mortifère des rouges, il incarnait le manipulé, l'alcoolique, l'homme susceptible de gâter une situation localement satisfaisante. Avec le 2 décembre, il fut révoqué. Mais pour nous lecteur, il ne se tut pas. Le 14 mai 1852, il faisait parvenir au nouveau maire du Ponthou qui savait signer mais ne savait ni lire ni écrire, une lettre :

« Monsieur Le maire, après la révolution du 2 décembre si je me laissai révoquer des fonctions de maire au lieu de donner ma démission c'est que je ne reconnaissais aucun pouvoir légal qui put le recevoir; aujourd'hui, la France ayant reconnu la légalité du pouvoir je puis agir différemment; en conséquence ma conscience me défendant de prêter le serment exigé, je vous prie d'accepter ma démission du conseil municipal du ponthou et de la transmettre à qui de droit⁴⁴. »

Quelques semaines auparavant, Ernest Chateaudassy avait dû participer à l'élection du député de l'arrondissement au Corps législatif : le candidat du gouvernement, de Tromelin, avait recueilli 65 voix, celui de l'opposition, Mège, 2. Avait-il déposé son bulletin en novembre 1852? Au Ponthou, l'adhésion au rétablissement de l'Empire fut quasiment unanime. Sur les 109 inscrits, 103 avaient choisi le bulletin oui, 1 seul avait opté pour le non. Qui était l'irréductible adversaire communal du régime? Rien ne l'indique. Seule notre intime conviction lui donne le nom de Ernest Chateaudassy. Et même si ce n'était pas lui, ce vote négatif, unique et téméraire, ne laisse pas de susciter nombre d'interrogations sur les rapports entre le suffrage et l'opposant.

Peut-on imaginer les difficultés afférentes à sa position d'extranéité au sein de sa propre communauté sociale et politique? Qui était Ernest Chateaudassy pour les gens du Ponthou après le mois de décembre 1851? Un excentrique, un prosélyte des causes perdues, un proscrit de l'intérieur? Les sources nous manquent pour le dire. En revanche, son cas personnel permet d'envisager le temps politique du résistant, de l'opposant à un régime. Son action de sape, fût-elle strictement individuelle et condamnée à l'échec répété, sa volonté de se démarquer des autres au moment des échéances électorales qui devaient unir tous les citoyens dans une même célébration d'un présent politique pacifié, sont autant de façons de prendre date pour l'avenir. Face à l'adversité, une des armes sur laquelle comptait l'opposant, c'était le temps. Et la certitude que le futur serait meilleur que le présent⁴⁵. Aussi, un bulletin de vote négatif glissé dans l'urne du Ponthou servait à marquer une présence, un refus de la situation du moment. C'était aussi un moyen d'introduire le doute, une résistance – ici de papier – qui ne demandait qu'à se répéter lors de chaque nouvelle journée de scrutin.

44. Arch. dép. du Finistère, 2 M 92.

45. Pour une théorie de la résistance, on pourra se reporter au livre de Françoise PROUST, *De la résistance*, Paris, Éditions du Cerf, 1997. Elle écrit : « Être à la fois dehors et dedans, en arrière et en avance, archaïque et novateur, c'est là la forme spatiale et temporelle de la résistance » (p. 98).

L'opposant Chateaudassy ne pouvait que miser sur le futur à un moment où les autorités ne cessaient de glorifier le présent ; c'est peut-être là le sens le plus absolu de son suffrage. Victime momentanée d'un régime qu'il abhorrait, il pouvait aussi se ressourcer à la tradition idéologique qui l'avait mu, celle de la République des Montagnards. Porteur d'un héritage politique historique – la Révolution française et sa Première République –, d'une tradition familiale peut-être, d'une expérience de la prise du pouvoir en 1848, le maire révoqué du Ponthou vivait-il uniquement dans ce temps politique imposé par l'Empire naissant ? ou anticipait-il les lendemains plus radieux d'une nouvelle République ? Pour redevenir ce qu'il avait été en 1848, un républicain de la veille. C'est ce que nous suggérons.

•

Étudier le temps politique peut sembler relever de la gageure. Indices rares, sources fréquemment silencieuses obligent à une reconstruction que d'aucuns pourraient penser pour le moins hasardeuse. Il nous semble cependant que l'intelligibilité d'une époque ne peut faire l'économie de cette appréhension des enjeux temporels. Deux décembre/20 décembre : en Basse-Bretagne – mais aussi ailleurs certainement –, le coup d'État n'eut pas l'effet de coupure qu'il put avoir pour des Parisiens, des gens de Clamecy ou des Varois insurgés. Concurrencé par l'événement électoral du plébiscite, il apparut pour la majeure partie de la population comme une date en mineur. La question du temps politique incite donc à prendre en compte un certain nombre de paramètres : incidences et conscience de l'événement, interférences entre passé et avenir, imbrications des rythmes personnels et collectifs. Elle convie aussi à la mise en lumière, quand cela est possible, des « seuils d'événement » qui renvoient à autant de niveaux de politisation. Elle insiste enfin sur la nécessité, pour l'historien, d'essayer de saisir comment des individus purent vivre, dans le temps présent de leur action, des événements.

RESUME

Le temps politique apparaît, à bien des égards, comme un oublié des travaux historiques. Comme s'il était une donnée stable par essence, équivalente pour tous. Or, le temps est avant tout construction, représentation, expérience des contemporains à un moment donné. Que fut le 2 décembre 1851 pour les Finistériens? Une vraie rupture, un non-événement dans un département qui ne prit pas les armes contre le coup d'État, une date équivoque, concurrencée rapidement par un plébiscite annonçant la presque fin de la République? L'affrontement de deux logiques temporelles : celle des représentants du pouvoir qui souhaitèrent rapidement consacrer le 2 décembre comme une bénédiction du présent; celle de nombreux édiles qui lui préférèrent les 20 et 21 décembre, affichant ainsi l'importance d'un rythme électoral qui subjuguait l'événement.

ABSTRACT

In many ways we can assert that the notion of time in politics hardly appears in historical studies. As if it was a stable notion in its very essence, equivalent for everybody. However, time is above all a construction, a representation, an experience of the people of a particular period. What was the 2nd December 1851 like for the people of Finistère? A real time break, a "non-event" in a department that didn't rebel against the coup, an ambiguous date, quickly challenged by the plebiscite that followed a date which signified the end of the Republic? The confrontation between two logics of time : the official's one who rapidly wished to recognise December 2nd as a "blessing" of the present ; many local representatives'one who preferred to choose December 20th and 21st and, by doing this, asserted the importance of an electoral rhythm that outdo the event.